

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2024_1_4

Objet : Election des Adjointes

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 8 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le huit du mois de février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au Centre culturel Jean BERNARD, sur la convocation qui lui a été adressée par le Premier Adjoint, Maire par intérim.

Etaient présents : M. YERPEZ Joël, Mme GARCIA Chantal, M. LOMBARDO Yves, M. MARCILIAC Jérôme, Mme SEILER Myriam, M. AGARD Christophe, Mme WECKERLIN Carine, Mme MESTRE Marie-Aude, Mme BARATA Silvia, M. MORGANTE Michel, Mme ROSMARINO Laurence, M. SPINELLY Eric, Mme DELOUS Céline, M. DI-SAPIO Lionel, Mme BAUMANN Claude, M. LEGUEVACQUES Benjamin, Mme CLAUZEL Nathalie, M. PALMERINI Denis, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. LAFORCE Christian, Mme MERZOUGUI Noura, M. BARBAROUX Charly, Mme VALLET Christine, M. MARTIN Patrice, Mme THORN Marguerite, M. CRUZ Gérard, Mme DAHMAN Hinda, M. SARDA Stéphane et Mme DORELON-TRANCHARD Céline

Etaient Absents donnant pouvoir :

Etaient Absents excusés

Etaient Absent :

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA



Election des Adjoints

Sous la présidence de M. Jérôme MARCILIAC, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

1. Nombre d'adjoints

Conformément à la délibération n°2024_1_3 en date du 8 février 2024, le nombre d'adjoints au Maire est fixé à huit.

2. Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de 5 minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avaient été déposées par M. Joël YERPEZ :

1	M.	YERPEZ Joël
2	Mme	GARCIA Chantal
3	M.	LOMBARDO Yves
4	Mme	SEILER Myriam
5	M.	AGARD Christophe
6	Mme	MESTRE Marie-Aude
7	M.	MARTIN Patrice
8	Mme	WECKERLIN Carine

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

3. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
d. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	26
f. Majorité absolue.....	14

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
YERPEZ Joël	26	Vingt-six

6. Proclamation de l'élection des adjoints

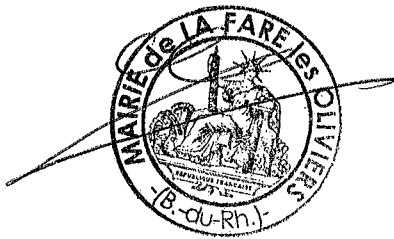
La liste conduite par M. YERPEZ Joël ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, les candidats figurant sur la liste sont proclamés adjoints et immédiatement installés. Ils ont pris rang dans l'ordre du tableau suivant :

1 ^{er} adjoint	M.	YERPEZ Joël
2 ^{ème} adjointe	Mme	GARCIA Chantal
3 ^{ème} adjoint	M.	LOMBARDO Yves
4 ^{ème} adjointe	Mme	SEILER Myriam
5 ^{ème} adjoint	M.	AGARD Christophe
6 ^{ème} adjointe	Mme	MESTRE Marie-Aude
7 ^{ème} adjoint	M.	MARTIN Patrice
8 ^{ème} adjointe	Mme	WECKERLIN Carine

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Jérôme MARCILIAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

